

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 16 OCTOBRE 2019 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **16 OCTOBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
17 octobre 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjointes et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absente :

Mme PANO-WENTZEL Marylène

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DAUTREY Roland	à	M. SALTZMANN Michel
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
M. DEMENGE Abel	à	Mme DUPONT Virginie
M. FOUCAL Olivier	à	Mme DEMAIZIÈRE Chantal

Objet : Sortie de l'actif communal des biens totalement amortis.

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

N° 91/2019

Suite à un long travail d'apurement réalisé en collaboration avec Madame la Cheffe de poste de la Trésorerie de Raon l'Étape, Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal la sortie de l'actif communal de tous les biens totalement amortis selon la liste ci-jointe.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal présent et représenté est unanime à décider de la sortie de l'actif de tous les biens communaux totalement amortis et autorise Monsieur le Maire à signer l'état détaillé correspondant.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,